

le snesup

Élections 2015 au Conseil National des Universités

je choisis les listes
SNESUP-FSU !

Pour un CNU réaffirmé, pluraliste et collégial

La collégialité et la démocratie universitaires ont été fragilisées par les lois LRU et ESR en 2009 et 2013. Ces lois ont octroyé des pouvoirs démesurés aux Présidents des Universités et confié l'évaluation de nos établissements et de nos laboratoires à des experts nommés.

Dans ce contexte, le CNU est sans cesse attaqué par les gouvernements et la Conférence des Présidents d'Universités qui souhaiteraient bien se passer d'une instance composée majoritairement de membres élus par leurs pairs. Le CNU va à l'encontre des formes de promotions locales ou ministérielles qui peuvent reposer sur « le fait du prince ». La tentative de suppression de la qualification, lors du vote de la loi ESR en 2013, a été mise en échec par une puissante mobilisation qui a démontré l'attachement des enseignants-chercheurs à cette instance nationale de régulation, de reconnaissance et de promotion.

Avec 1 816 candidats regroupés sur 90 listes présentées ou soutenues par le SNESUP-FSU dans 47 des 52 sections du CNU (hors santé), notre syndicat se présente comme le premier acteur représentatif des enseignants-chercheurs et se donne les moyens de défendre leurs carrières, leurs statuts, nos mandats et nos valeurs.

Pour la première fois depuis le vote de la loi ESR, le CNU sera renouvelé à la suite de ces élections. Le moratoire sur l'évalua-



Hervé Christofol,
secrétaire
général



Philippe Aubry,
responsable
secteur CNU

tion individuelle des enseignants-chercheurs, prévue dans le décret statutaire, est le fruit du combat du SNESUP et de ses élus au sein du CNU sortant. La version consolidée du décret, publiée après la loi ESR, a remplacé cette « évaluation » par le « suivi de carrière ». Ce suivi pourrait être tout aussi dangereux, il ne doit pas tourner à l'évaluation-sanction et chacun d'entre nous doit pouvoir exercer ses libertés académiques et son droit à la recherche.

C'est pourquoi notre profession de foi engage tous les candidats SNESUP à faire barrage aux risques de modulation de service et autres sanctions qui écarteraient irrémédiablement des collègues de la recherche.

Au sein du CNU et de la CP-CNU (Commission Permanente du Conseil National des Universités), dont le SNESUP a assuré la présidence durant la dernière mandature, nous nous mobiliserons pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche renforcé, pour que progresse la gestion collégiale et démocratique des carrières des enseignants-chercheurs et des structures de recherche, pour l'égalité Homme-Femme, dans la diversité des disciplines, des pratiques et des conditions d'exercice.

Entre le 14 septembre et le 14 octobre 2015 votez et faites voter pour les listes présentées par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU !

Retrouvez nos listes et leur profession de foi sur www.snesup.fr

S
U
P
P
L
É
M
E
N
T
A
U
M
E
N
S
U
E
L

LISTES SNESUP-FSU OU SOUTENUES PAR LE SNESUP-FSU

1 DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES **1B** LEROY Patrick, Brest – **2** DROIT PUBLIC
2B GIUDICELLI Julien, Bordeaux – **4** SCIENCE POLITIQUE **4A** DOUILLET Anne-
 Cécile, Lille 2 – **4B** SORIANO Éric, Montpellier 3 – **5** SCIENCES ÉCONOMIQUES **5A**
 BAUDRY Bernard, Lyon 2 - Liste soutenue par le SNESUP-FSU et le SGEN-CFDT – **5B** SAUZE Damien,
 Dijon – **6** SCIENCES DE GESTION **6A** PLANE Jean-Michel, Montpellier 3 - Liste soutenue par
 le SNESUP-FSU, le SGEN et l'UNSA – **6B** COME Thierry, Reims - Liste soutenue par le SNESUP-FSU, le SGEN
 et l'UNSA – **7** SCIENCES DU LANGAGE : LINGUISTIQUE ET PHONÉTIQUE GÉNÉRALES
7A VALETTE Mathieu, INALCO Paris – **7B** PONCHON Thierry, Reims –
8 LANGUES ET LITTÉRATURES ANCIENNES **8A** CAIRE Emmanuelle, Aix-Marseille –
8B GUILLAUMIN Jean-Baptiste, Paris 4 – **9** LANGUE ET LITTÉRATURE
 FRANÇAISES **9A** BLANCKEMAN Bruno, Paris 3 – **9B** BISMUTH Hervé, Dijon –
10 LITTÉRATURES COMPARÉES **10A** ENGELIBERT Jean-Paul, Bordeaux 3 –
10B HUMBERT MOUGIN Sylvie, Tours – **11** LANGUES ET LITTÉRATURES ANGLAISES ET
 ANGLO-SAXONNES **11A** VIVIES Jean, Aix-Marseille – **11B** MIGNOT Élise, Paris 4 –
12 LANGUES ET LITTÉRATURES GERMANIQUES ET SCANDINAVES **12A** DALMAS Martine,
 Paris 4 – **12B** GABAUDE Florent, Limoges – **14** LANGUES ET LITTÉRATURES ROMANES :
 ESPAGNOL, PORTUGAIS, AUTRES LANGUES ROMANES **14A** CREMOUX Françoise, Paris 8 –
14B DE HOYOS PUENTE José Carlos, Lyon 2 – **15** LANGUES ET LITTÉRATURES ARABES,
 CHINOISES, JAPONAISES, HÉBRAÏQUES, D'AUTRES DOMAINES LINGUISTIQUES
15A RABUT Isabelle, INALCO Paris – **15B** HAYEK Matthias, Paris 7 –
16 PSYCHOLOGIE, PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOLOGIE SOCIALE **16A** BROUILLET Denis,
 Montpellier 3 – **16B** GREGORI Nicolas, Lorraine – **17** PHILOSOPHIE **17A** BERNER Christian,
 Lille 3 - Liste soutenue par le SNESUP-FSU et le SGEN-CFDT – **17B** GAUTHIER Marie-Hélène, Amiens -
 Liste soutenue par le SNESUP-FSU et le SGEN-CFDT – **18** ARCHITECTURE, ARTS : APPLIQUÉS, PLASTIQUES,
 DU SPECTACLE, ÉPISTÉMOLOGIE, ESTHÉTIQUE, MUSICOLOGIE, MUSIQUE, SCIENCES DE L'ART
18A LAMBERT Xavier, Toulouse 2 – **18B** DELSAUX Jean, Clermont-Ferrand 1 –
19 SOCIOLOGIE, DÉMOGRAPHIE **19A** MESPOULET Martine, Nantes - Liste ouverte présentée par
 le SNESUP-FSU, soutenue par le SGEN-CFDT et l'ASES – **19B** GUILBAUD Fabrice, Amiens - Liste ouverte
 présentée par le SNESUP-FSU, soutenue par le SGEN-CFDT et l'ASES – **20** ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE,
 ETHNOLOGIE, PRÉHISTOIRE **20A** DESHAYES Patrick, Lyon 2 – **20B** GALLENGA
 Ghislaine, Aix-Marseille – **21** HISTOIRE ET CIVILISATIONS, ARCHÉOLOGIE ET ART DES
 MONDES ANCIENS ET DES MONDES MÉDIÉVAUX **21A** CROGIEZ PETREQUIN Sylvie, Tours –
21B CLAUSTRÉ MAYADE Julie, Paris 1 – **22** HISTOIRE ET CIVILISATIONS : HISTOIRE DES
 MONDES MODERNES, HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN, DE L'ART, DE LA MUSIQUE
22A FERNANDEZ Alexandre, Bordeaux 3 – **22B** ARCHAMBAULT Fabien, Limoges –
23 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, HUMAINE, ÉCONOMIQUE ET RÉGIONALE **23A** BADARIOTTI
 Dominique, Strasbourg – **23B** GARDIN Jean, Paris 1 – **24** AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
 URBANISME **24A** PHILIFERT Pascale, Paris 10 – **24B** BUYCK Jennifer, Grenoble 2 –
25 MATHÉMATIQUES **25A** BRIET Philippe, Toulon – **25B** LIOUSSE Isabelle, Lille 1 –
26 MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES **26A** SANDIER
 Étienne, Paris 12 – **26B** GUIBE Olivier, Rouen – **27** INFORMATIQUE **27A** SAUBION
 Frédéric, Angers – **27B** SAUVERON Damien, Limoges – **28** MILIEUX DENSES ET
 MATÉRIAUX **28A** LANDA Georges, Toulouse 3 – **28B** TURBAN Pascal, Rennes 1 –
30 MILIEUX DILUÉS ET OPTIQUE **30A** LANTZ Éric, Besançon – **30B** MIFFRE Alain, Lyon 1 –
31 CHIMIE THÉORIQUE, PHYSIQUE, ANALYTIQUE **31A** KOKOH Kouakou, Poitiers –

UN CNU POUR LA DÉFENSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans le contexte de transformation du paysage universitaire rédui-
 sant les universités à des « centres de coûts et de profits », le CNU,
 garant du statut de fonctionnaire d'État face aux pouvoirs locaux et
 leurs arbitraires, est la cible d'attaques permanentes visant à sa
 dénaturation ou sa disparition. Le SNESUP considère cette instance
 comme primordiale pour la défense de nos missions de service
 public, la gestion nationale de nos carrières, l'affirmation du lien
 enseignement et recherche et la prise en compte de la diversité des
 conditions d'exercice du métier.

En 2011, les bons résultats de nos listes aux élections CNU et la pré-
 sidence de la CP-CNU qui en a résulté ont été déterminants dans l'ob-
 tention d'un moratoire sur l'évaluation individuelle. Les élus SNESUP
 ont été moteurs dans la mise en débat des choix politiques ministé-
 riels, la mise en place de la transparence des procédures, l'utili-
 sation de critères éloignés de la seule bibliométrie et tenant compte
 des conditions d'exercice, de l'âge, de l'ancienneté, etc.

Par leurs actions au sein des sections CNU, mais aussi par leur pré-
 sence importante dans les bureaux de section, nos élus ont défendu
 l'entière reconnaissance de toutes les activités au service de l'ESR en
 relation avec le contexte d'exercice : l'enseignement sous tous ses
 aspects disciplinaires, interdisciplinaires, professionnalisants, et ses dif-
 férentes formes pédagogiques ; la recherche dans la pluralité de ses
 domaines, de ses thématiques, y compris interdisciplinaires, de ses
 écoles de pensée et de ses formes ; les activités dites de transfert et
 d'innovation ; la diffusion des connaissances scientifiques et les res-
 ponsabilités collectives à tous les niveaux qu'elles soient scientifiques,
 pédagogiques ou administratives.

Le lien très étroit tissé entre la CP-CNU et la CPCN (Conférence des Pré-
 sidents du Comité National du CNRS) a permis de combattre les effets
 néfastes de l'AERES en proposant des modalités d'évaluation des unités
 en opposition complète avec les orientations politiques prévalant jus-
 qu'alors. Ce lien a également
 conduit l'an dernier à une mobi-
 lisation significative sur le sujet
 sensible de l'emploi scientifique.



31B THERAULAZ Frédéric, Aix-Marseille – **32** CHIMIE ORGANIQUE, MINÉRALE, INDUSTRIELLE
32A MAHY Jean-Pierre, Paris 11 – **32B** BARBAULT Florent, Paris 7 – **33** CHIMIE DES
 MATÉRIAUX **33A** MAAZOUZ Abderrahim, INSA Lyon – **33B** MARCHET Pascal, Limoges –
34 ASTRONOMIE, ASTROPHYSIQUE **34A** PUMATTO BUAT Véronique, Aix-Marseille - Liste
 soutenue par le SNESUP-FSU et le SGEN-CFDT – **34B** CASSE Fabien, Paris 7 - Liste soutenue par le SNESUP-FSU et
 le SGEN-CFDT – **35** STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA TERRE ET DES AUTRES PLANÈTES
35A MARTIN François, Toulouse 3 – **35B** BRENON Isabelle, La Rochelle –
36 TERRE SOLIDE : GÉODYNAMIQUE DES ENVELOPPES SUPÉRIEURES, PALÉOBIOSPHÈRE
36A DEROIN Jean-Paul, Reims – **36B** BRUSSET Stéphane, Toulouse 3 – **37** MÉTÉOROLOGIE,
 OCÉANOGRAPHIE PHYSIQUE ET PHYSIQUE DE L'ENVIRONNEMENT **37B** CHANE-MING Fabrice,
 La Réunion – **60** MÉCANIQUE, GÉNIE MÉCANIQUE, GÉNIE CIVIL **60A** DAZEL Olivier, Le Mans –
60B PENSEE Vincent, Marne-la-Vallée – **61** GÉNIE INFORMATIQUE, AUTOMATIQUE ET
 TRAITEMENT DU SIGNAL **61A** CANU Stéphane, INSA Rouen – **61B** MECHBAL Nazih, ENSAM –
62 ÉNERGÉTIQUE, GÉNIE DES PROCÉDÉS **62A** SUPLOT Philippe, Lille 1 –



ENSE DU SERVICE PUBLIC RIEUR ET DE RECHERCHE

Nos élus poursuivront ces actions au cours du prochain mandat. Ils veilleront à l'égalité de traitement des candidats devant les concours, à défendre toutes les disciplines et la diversité des approches, à permettre tant le développement des recherches fondamentales qu'appliquées, à assurer l'existence et la libre expression d'une critique.

Le SNESUP propose à votre suffrage des listes plurielles qui couvrent les différents champs de recherche au sein des sections. La représentation de tous les types d'établissement d'exercice, leur répartition géographique doit permettre une meilleure prise en compte des réalités du terrain. Implication militante, féminisation et présence de toutes les générations sont des critères que le SNESUP revendique. La relève conséquente dans les candidatures assurera le renouvellement des débats tout en préservant la mémoire du CNU grâce aux candidats élus sortants. Les candidats proposés ou soutenus par le SNESUP défendront avec fermeté vos revendications générales et vos dossiers individuels.

Des listes exemplaires pour la représentation et la promotion des femmes

Même si aucun texte ne l'oblige, tendre vers la parité est une volonté du SNESUP car c'est un enjeu crucial pour la promotion des femmes dans les corps d'EC. Rappelons que toutes sections confondues, seulement 43,2 % des MCF et 24,5 % des PR sont des femmes. Les listes SNESUP vont bien au-delà de ces proportions.

En rang B, elles présentent autant de femmes que d'hommes. Mieux encore : il y a plus de femmes titulaires que d'hommes et 52 % des éligibles sont des femmes en prenant comme base les élections 2011.

En rang A, nos listes comportent 33 % de femmes. Parmi les éligibles, 33 % sont des femmes, dont 56 % en tant que titulaires.

Retrouvez nos listes et leur profession de foi sur
www.snesup.fr

62 B SORIC Audrey, École Centrale de Marseille – **64** BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

64 A MARTINY Laurent, Reims – **64 B** LANNELUC-AIMANI Isabelle, La Rochelle –

65 BIOLOGIE CELLULAIRE **65 A** OUDAR Olivier, Paris 13 – **65 B** CHESNEL Amand, Lorraine –

66 PHYSIOLOGIE **66 A** FAURY Gilles, Grenoble 1 – **66 B** THIRION Sylvie, Aix-Marseille –

67 BIOLOGIE DES POPULATIONS ET ÉCOLOGIE **67 A** PASQUALINI Vanina, Corte –

68 BIOLOGIE DES ORGANISMES **68 B** TOURDOT MARECHAL Raphaëlle, Dijon - Liste inter-syndicale

UNSA Sup'Recherche - SNESUP-FSU – **67 B** COMBROUX Isabelle, Strasbourg – **69** NEUROSCIENCES

69 A GUILLOU Jean-Louis, Bordeaux – **69 B** MIQUEL-VILETTE Marie-Christine, Paris 6 –

70 SCIENCES DE L'ÉDUCATION **70 A** ALBERO Brigitte, Rennes 2 – **70 B** LEVENE Thérèse,

Lille 1 – **71** SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION **71 A** SIDIR Mohamed,

Amiens – **71 B** GOBERT Thierry, Perpignan – **72** ÉPISTÉMOLOGIE, HISTOIRE DES SCIENCES ET

DES TECHNIQUES **72 A** LAMARD Pierre, Belfort Montbéliard – **72 B** ALLAMEL Catherine,

Strasbourg – **74** SCIENCES ET TECHNIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

74 A SAURY Jacques, Nantes – **74 B** KOEBEL Michel, Strasbourg



JULIEN GIUDICELLI - DROIT PUBLIC - 02

Syndiqué au SNESUP depuis plusieurs années, il m'est apparu nécessaire et aujourd'hui plus encore, en tant que MCF en droit public, de défendre résolument au sein du CNU le principe cardinal que tout enseignant en droit public professe, à savoir le principe d'égalité. En effet, ce principe pivot du service public m'a semblé parfois malmené au CNU. Il est plus que jamais nécessaire de défendre l'évidence, soit les qualités scientifiques et académiques du dossier, pour éviter toute déviance carriériste, opportuniste, voire toute préférence accordée par un quelconque réseau.



HERVÉ BISMUTH - LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES - 09

Avec deux tiers de membres élus, le CNU est l'instance d'évaluation nationale la plus démocratique de la vie universitaire : c'est dire l'importance que le SNESUP y soit représenté le mieux possible, afin de garantir que les différentes évaluations menées par chaque section soient désintéressées, orientées vers la défense de nos disciplines et de nos collègues et conformes à nos valeurs. Représenter le SNESUP au CNU, c'est aussi envoyer le plus grand nombre possible de nos élus à la CP-CNU.



HEIDI CHARVIN - PSYCHOLOGIE - 16

Parce que notre métier subit de sévères refontes et que l'évaluation figurait dans la mandature précédente, j'ai candidaté afin de défendre les valeurs SNESUP. Si la confrontation des idées entre listes et entre membres a été parfois vive, nous avons toujours collégialement travaillé pour en sortir par le haut, pour le bien des candidats. Le travail d'équipe SNESUP a été riche et fort sur le plan humain et scientifique. Nous avons été moteur dans nombre de débats engagés dans les sessions de travail. Je garde de cette expérience (CNU et CP-CNU) un élargissement de mes acquis en termes de diversité de dossiers et thématiques rencontrées.



HÉLÈNE SIRVEN - ARCHITECTURE, ARTS - 18

Syndiquée depuis longtemps, je suis consciente des enjeux politiques et économiques qui nous concernent tous et en particulier nous, enseignants-chercheurs. Participer à l'action du CNU me semble important pour défendre avec mes collègues les valeurs du SNESUP (éthiques, démocratiques, déontologiques) et celles des arts plastiques, de toutes les disciplines artistiques, alliant recherche pratique et théorique, sans discrimination. Il est urgent de débattre en toute collégialité des luttes à poursuivre pour un enseignement universitaire fort et valorisé au sein de la fonction publique.



ARNAUD LE NY - MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
ET APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES - 26

J'exerce dans une communauté scientifique dont les instances (CNU, CoNRS, INSMI) sont dotées d'une forte présence syndicale favorisant des résistances contre les logiques concurrentielles en recrudescence depuis une décennie. Notre action s'inscrit dans la continuité des positions de la section sur les dangers de l'évaluation récurrente. Nos élus s'opposeront à la logique bibliométrique des grilles d'évaluation et la mise en place d'un suivi de carrière aux objectifs non précisés. De plus, ils proposeront qu'aucune promotion sur contingent national CNU ne soit attribuée à un membre de la section au cours de son mandat.



GEORGES LANDA - MILIEUX DENSES ET MATÉRIAUX - 28

À ce jour les trois sessions de qualification, promotion et PEDR occupent neuf jours. Pour le prochain mandat une quatrième session consacrée au suivi de carrière est prévue sur quatre jours environ. Au cours du dernier mandat, les difficultés principales ont été dues au manque de logistique, en particulier au niveau du bureau, lequel est contraint de se charger de la saisie des rapports et des PV de sessions. Nous revendiquons que le ministère remédie à cette carence en donnant au CNU les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions.



LAURENCE FAVIER - SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION - 71

Il me paraît essentiel que nous défendions une ligne syndicale au sein du CNU pour mettre en œuvre une logique de l'évaluation qui dépasse les intérêts de clans, d'écoles de pensée ou de groupes particuliers. Conformément aux valeurs du SNESUP, nous devons nous battre contre toutes les possibilités de dérive liée à l'évaluation de nos activités en même temps que nous devons exiger la reconnaissance et la valorisation de notre statut comme de l'engagement de chacun dans tous les aspects de notre métier. Il s'agit bien d'un combat : raison de plus, cette fois-ci plus que jamais, pour se solidariser avec le SNESUP.

Les candidates et les candidats présentés par le SNESUP avec la participation du SNCS s'engagent à :

- » œuvrer à un fonctionnement éthique, transparent et démocratique du CNU, promouvoir les règles de déontologie adoptées par la CP-CNU et ne pas user de leur position d'élu à des fins personnelles ;
- » mettre en débat et rendre publics les critères pris en compte dans l'examen des dossiers ;
- » rédiger et diffuser des comptes rendus permettant de prendre connaissance des pratiques en vigueur dans les sections et en particulier les critères mis en œuvre pour les qualifications et les promotions ;
- » œuvrer pour la prise en compte de l'ensemble des activités et de leur temporalité en lien avec le contexte d'exercice ;
- » ne pas considérer comme référence les dossiers des collègues dont les conditions d'exercice sont hors du commun (chaire d'excellence, IDEX, IUF...);
- » prendre en considération dans toutes les missions les conditions particulières des EC (IUT, sites délocalisés, isolement géographique ou thématique, etc.);
- » œuvrer pour un réel droit à l'obtention d'un congé de recherche ou de conversion thématique ;
- » refuser toute grille d'évaluation sous forme de lettres ou chiffres pour toutes les missions du CNU.

PEDR : POUR UNE POLITIQUE DE RÉPARTITION PLUS JUSTE

Fortement pénalisés par rapport aux autres corps de la fonction publique par le faible niveau moyen de leur régime indemnitaire, les EC subissent de plus une répartition inégale sans équivalent des montants individuels. La PEDR y est pour beaucoup : perçue par moins de 20 % des EC avec une sous-représentation marquée des MCF et des femmes, des taux différenciés et des disparités entre disciplines et établissements !

Le SNESUP revendique une tout autre politique indemnitaire et salariale qui offre à tous les EC la revalorisation de leur pouvoir d'achat et la reconnaissance de leurs qualifications. L'examen des candidatures par le CNU ne saurait le remplacer. L'action de nos élus a cependant permis l'augmentation du nombre de MCF classés dans le 1^{er} groupe (19 % de plus en 2014 qu'en 2013) et un gain réel de transparence : publication des critères des sections, diffusion du nom des bénéficiaires auprès des présidents de sections, publication des choix des établissements avant le concours qui assure aux classés du 1^{er} groupe l'attribution de la prime. Les candidats des listes SNESUP défendront une politique de répartition plus juste, en particulier la prise en compte de l'environnement de travail et le besoin de critères différenciés selon le corps.

Suivi de carrière

Le SNESUP-FSU s'est toujours opposé à la gestion locale des carrières, à la modulation des services et à l'individualisation du service des enseignants-chercheurs (EC). Grâce aux élus SNESUP-FSU actuels et à la CP-CNU, l'évaluation individuelle prévue dans le décret statut 2009 n'a jamais été mise en place et a été remplacée dans le décret statut 2014 par la mission de suivi de carrière des EC. Le SNESUP-FSU est opposé à une mise en œuvre en l'état actuel. Si le suivi de carrière était imposé, il est fondamental qu'il soit confidentiel (liaison directe entre l'EC et sa section CNU) et sur la base du volontariat. Les élus SNESUP-FSU seront mobilisés pour obtenir ces conditions.

Les enjeux de la CP-CNU



→ Témoignage de Dominique Faudot, présidente

Élue sur la liste SNESUP-A, 27^e section, sur la base d'une profession de foi SNESUP, j'ai été ensuite élue au bureau de ma section et enfin à la présidence de la CP-CNU.

Citons quelques actions marquantes de ce mandat : mise en échec de la section de criminologie et de l'évaluation

individuelle telle que prévue en 2009, défense de la qualification et des disciplines à faibles effectifs, renforcement des règles de transparence et de déontologie, travail commun avec la CPCN, lutte contre l'AERES, etc.

Beaucoup reste à faire, y compris sur ces points. Mais ces actions n'ont été possibles que par la présence de nos nombreux élu-e-s dans les sections, surtout dans leurs bureaux, et dans la plénière de la CP-CNU. Cette dynamique indispensable passe par un projet collectif traduit dans une profession de foi transversale à toutes les disciplines. L'objectif est la défense du service public de l'ESR et le renforcement du CNU, en tant qu'institution représentative de la communauté universitaire et comme instance nationale de gestion des carrières des EC dans un contexte d'autonomie des universités.

Sans un fort soutien syndical, cet objectif ne sera pas atteint. La présence d'élue-e-s SNESUP dans presque toutes les sections et les deux collèges permet à chacun, au-delà de la nécessaire défense de sa discipline, d'avoir une vision globale de l'ESR et des conditions d'exercice du métier. C'est en donnant aux listes présentées par le SNESUP le maximum d'élue-e-s en 2015 que nous pourrions continuer dans cette voie, celle de l'amélioration de nos conditions de travail, de la défense de notre statut, et du rassemblement contre les projets néfastes de destruction du CNU et de démantèlement de l'ESR.

Vote par correspondance, voie postale uniquement.
Matériel de vote fourni par les établissements
à compter du 14 septembre.
Date limite de réception des votes au ministère le 14 octobre.



**Pour vous défendre, pour imposer la collégialité,
 donner toute sa place au CNU dans la gestion nationale des carrières
 Votez pour les listes présentées par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU**